



L'office de Tourisme Seine-Eure prépare l'après 11 mai

le 7 mai 2020

L'Office de Tourisme Seine-Eure déploie un dispositif de communication et d'information à destination du grand public et des professionnels du tourisme pour préparer la période de déconfinement engagée par le Gouvernement à partir du 11 mai.

Les services de l'Office proposeront au public des informations régulièrement actualisées sur toutes les activités qu'il sera possible de pratiquer sur notre territoire dès le lundi 11 mai comme :

- Les sentiers de randonnée (téléchargeables sur les sites Visorando et Cirkwi.)
- Certains espaces du parc des Loisirs de Léry-Poses (de nouveau accessibles sous certaines conditions.)
- Les sites panoramiques de la Vallée de la Seine.
- La voie verte de Pont-de l'Arche à Pinterville à parcourir à vélo.

Les offres de services touristiques disponibles dans les conditions d'hygiène et de santé requises par les autorités seront également répertoriées : locations d'hébergement (sous conditions), vente à emporter, livraisons, visites de sites, etc.

Ces informations seront disponibles sur le site Internet de l'Office de Tourisme, en accueil sur une page d'actualité dédiée.

Une campagne dédiée.

Les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme (page facebook et Instagram) relayeront ces informations et permettront en parallèle de lancer une campagne de communication adaptée. Cette campagne représente des portes ouvrant sur les sites et activités de plein air de nouveau possible de pratiquer. Il s'agit d'une invitation à profiter, à partir du 11 mai, des espaces ouverts de notre territoire : randonnées, balades en forêt, pistes cyclables...

Des notes d'information à destination des professionnels du tourisme en Seine-Eure sont régulièrement diffusées par l'Office de Tourisme afin de rappeler les possibilités et conditions de la reprise d'activité selon les secteurs.

Le Bureau de Louviers pourra vous renseigner sur place à compter du 19 mai. Nous vous recommandons cependant de privilégier les appels téléphoniques et l'envoi de courriel.

Du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 90 minutes de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : gare SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, Caséo son centre aquatique intercommunal et une patinoire intercommunale.

CONTACT PRESSE - Office de Tourisme

Sébastien Flottes - Chargé de communication - 02 32 40 04 41 - sebastien.flottes@seine-eure.com



tourisme-seine-eure.com



[@seine.eure.tourisme](https://www.facebook.com/seine.eure.tourisme)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)